

**Allocation d'études « Réguron-Garrigues » 2024-2025**  
**Dossier à déposer au plus tard**  
**VENDREDI 18 OCTOBRE 2024**



**Les dossiers devront être déposés sur rendez-vous :**

- EN MAINS PROPRES** au Point Information Jeunesse (*5 place Bernard-Stasi*)
- Tout dossier incomplet fera l'objet d'un nouveau rendez-vous**
- AUCUN DOSSIER NE SERA TRAITE PAR MAIL**

Conditions d'attribution :

**Age :**

- être âgé de moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours.

**Résidence :**

- l'étudiant, un de ses parents ou son tuteur légal doit habiter à Épernay.

**Scolarité :** (à partir de la 2<sup>e</sup> année post bac)

- ne pas avoir redoublé l'année précédente, le mérite étant évalué par la réussite à l'examen de fin de première année

**Situation sociale :**

- le revenu brut global de l'étudiant (ou de ses parents ou tuteur légal) ne doit pas être supérieur aux grilles du barème d'attribution (Ligne 14 de l'avis d'imposition inférieure à 900), revenus perçus à l'étranger inclus.

**Dérogation :**

- dans le cas où un étudiant déroge à l'un des critères, il lui est possible de saisir la commission par le biais d'un courrier expliquant le caractère « exceptionnel » de sa situation

DATE DU RENDEZ-VOUS : .....

**ETUDIANT :**

NOM : .....

PRENOM : .....

SEXE : F  M

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

NUMERO DE TELEPHONE PORTABLE : .....

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE : .....

NIVEAU D'ETUDE EN COURS : BAC + 2  BAC + 3  BAC + 4  BAC + 5  BAC + 6

AUTRE BAC + ....

AVEZ-VOUS DEJA ETE BENEFICIAIRE DE L'ALLOCATION REGURON-GARRIGUES DE LA VILLE ?

NON  OUI : ANNEE .....

**PARENTS :**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

**PIECES A FOURNIR :**

- IMPRIME DE DEMANDE DUMENT REMPLI.
- ATTESTATION DE REUSSITE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE ECOULEE.
- JUSTIFICATIF D'INSCRIPTION DE L'ANNEE SUPERIEURE.
- RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE *MENTIONNANT NOM, PRENOM, BANQUE ET NUMERO DE COMPTE*
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE (LOYER, FACTURE EDF, FRANCE TELECOM...)
- COPIE DE L'AVIS D'IMPOSITION **2024** SUR LE REVENU **2023**, POUR L'ETUDIANT, LES PARENTS OU TUTEUR LEGAL, ET / OU LE CONJOINT EN CAS DE DECLARATION SEPEREE.
- POUR LES DEMANDEURS DE NATIONALITE ETRANGERE, UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR DES PARENTS INDIQUANT S'ILS PERÇOIVENT OU NON DES REVENUS A L'ETRANGER ET, LE CAS ECHEANT, LEUR MONTANT.

**PARTIE RESERVEE A LA COMMISSION**

REVENU BRUT GLOBAL DE LA FAMILLE AVANT ABATTEMENT : .....

NOMBRE DE PARTS FISCALES : .....

LIGNE 14 : .....

**DECISION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES ALLOCATIONS ETUDES :**

OUI  NON

COMMENTAIRES : .....